

# REGLEMENT DE CONSULTATION

## Voyage Scolaire 2024

|  |   |
|--|---|
| Type d'acheteur public                 | EPLÉ                                    |
| Pouvoir adjudicateur                   | Madame Gaëtane Héripret, Provisseure    |
| Responsable administratif et financier | Madame Élodie Gotin, Secrétaire général |
| Personne responsable du suivi          | Madame Angèle Maillot, Référente voyage |

**Article 1 :** La consultation porte sur l'organisation de plusieurs séjours. Les candidats sont invités à faire une offre prévoyant toutes les prestations indiquées à l'article 5 en précisant le ou les lots concernés.

**Article 2 :** Le marché sera régi par les dispositions du présent document.

**Article 3 :** Le marché est constitué de plusieurs lots numérotés.

**Article 4 :** Les offres seront présentées sous la forme de devis détaillés par lot, selon le descriptif des besoins fournis à l'article 5, accompagnées de la description des services associés.

**Article 5 : Description des besoins :**

**Lot n°1 : Pays de Galles**

**Période :** Départ le lundi 14 octobre 2024 et retour le vendredi 18 octobre 2024 (aucun départ de nuit ou de retour nocturne).

**Public concerné :** 35(+/-3 élèves) élèves du lycée et 3 accompagnateurs. **Le devis doit être rédigé pour 35 élèves et 3 accompagnateurs.**

**Lieu d'hébergement :** Hébergement en famille d'accueil avec des personnes dignes de confiance, accueil chaleureux, propreté et salubrité des lieux, lits adaptés à la grande taille des adolescents, chambre réservée aux élèves, dîner et petit-déjeuner avec les familles d'accueil, panier pique-nique pour les déjeuners, accueil des élèves par les familles à un point de rendez-vous commun ainsi que les autres jours (les élèves ne prennent jamais seuls les moyens de transport), les familles n'accueillant qu'exclusivement nos élèves. Les mêmes règles s'appliquent pour les professeurs (**les auberges de jeunesse sont interdites**).

**Mode de transport :** Bus grand tourisme doté de toilettes (**les toilettes devront impérativement être accessibles et nettoyées quotidiennement**).

**Ferry / Shuttle / Avion sont autorisés : Pas de traversée de nuit**

### Détail des déplacements et visites :

**14/10/2024** : Départ du lycée Camille Pissarro (95300 Pontoise) devant l'établissement dans la matinée vers le lieu d'hébergement, repas du midi à prévoir par les élèves.

Jours de visite à placer entre le 14/10/2024 et le 18/10/2024. Il appartient aux candidats de positionner les visites en leurs convenances. **Cependant, il ne faut pas uniquement des activités en extérieur sur la même journée.**

- Visite du **château de Cardiff**
- Visite du **parlement Gallois**
- Visite **guidée de la mine Big Pit**
- Visite **du Welsh Folk Musuem**
- Visite **Cathédrale de Winchester**
- Visite libre du **Parc de Bannau Brycheiniog**
- Visite libre de **Winchester**
- Visite libre de **Cardif**
- Visite libre de **Swansea**

**Retour le 18/10/2024** : Prévoir un repas du midi pour les élèves et les enseignants. Départ du lieu d'hébergement vers le Lycée Camille Pissarro devant l'établissement.

- Montant maximum 600€ / personne.

### **Lot n°2 : Les Alpes**

**Période** : Départ le lundi 30 septembre 2024 et retour le vendredi 4 octobre 2024

**Public concerné** : 40(+/-3 élèves) élèves du lycée et 5 accompagnateurs. **Le devis doit être rédigé pour 40 élèves et 5 accompagnateurs.**

**Lieu d'hébergement** : Hébergement en Auberge/Centre de vacance avec des personnes dignes de confiance, accueil chaleureux, propreté et salubrité des lieux, lits adaptés à la grande taille des adolescents, **chambre réservée aux élèves**, dîner et petit-déjeuner inclus, panier pique-nique pour les déjeuners. **Les mêmes règles s'appliquent pour les professeurs.**

**Mode de transport** : Bus grand tourisme doté de toilettes (**les toilettes devront impérativement être accessibles et nettoyées quotidiennement**).

**Train / Bus sont autorisés**

## Détail des déplacements et visites :

**30/09/2024** : Départ de Paris Gare de Lyon ou du Lycée Camille Pissarro (95300, Pontoise) dans la matinée vers le lieu d'hébergement, repas du midi à prévoir par les élèves.

Jours de visite ou activité à placer entre le 30/09/2024 et le 04/10/2024. Il appartient aux candidats de positionner les visites/activités en leurs convenances.

- Visite de **Bourg d'Oisans** (avec Activité : étude d'affleurements en temps libre)
- Visite de **Briançon** en temps libre
- Activité : au **Col du Lautaret** de Briançon (avec Activité étude de terrain en temps libre)
- Visite de **Montgenèvre** en temps libre
- Activité : **Ascension du mont Chenaillet**
- Visite du musée de la mine d'argent à **Argentière-la-Bessée avec Pass culture : reste à charge 200€**
- Visite de **Barachin (Champcella)** (avec Activité : étude d'affleurements en temps libre)
- Visite **Réotier et Fontaine pétifiant** en temps libre
- Visite du plan de **Phazy** en temps libre
- Visite de **Saint-Véran par la vallée du Guil** en temps libre
- Visite libre du **Château-Queyras en bord du Guil** en temps libre
- Visite de **Guillestre avec le « marbre de Guillestre »** en temps libre
- Activité/ Atelier autour du développement durable**

**Retour le 04/10/2024** : Prévoir un repas du midi pour les élèves et les enseignants. Départ du lieu d'hébergement vers le Lycée Camille Pissarro ou Paris Gare de Lyon.

- Montant maximum 400€ / personne.

### Article 6 : Conditions d'annulation :

- Individuelles (désistements) : précisez les conditions d'annulation et de permutation des personnes participant au voyage.
- Groupe (force majeure, décision ministérielle ou sanitaire) : précisez les conditions particulières de report ou d'annulation.

### Article 7 : Prix :

- Les prix sont fermes durant la durée du marché.
- Ils s'entendent TTC.
- Le prix du séjour sera indiqué par participant. Il doit comprendre :
  - L'hébergement en pension complète.
  - Les coûts du transport incluant frais de péages et parkings (Prix fixes qui ne pourront en aucun cas varier au gré des hausses des prix du carburant).
  - Le coût des visites planifiées et réglées par le voyageur.
  - Pas de propositions faisant apparaître un prix élève et des gratuités accompagnateurs.

**Article 8 : Paiement :**

Le paiement **se fera exclusivement par mandat administratif**, sur présentation d'une facture déposée sur CHORUS PRO accompagnée d'un RIB.

Il sera possible de verser des acomptes **dans la limite de 80% du montant du voyage**.

**Article 9 : Critères de sélection des offres :**

Chaque offre sera évaluée selon les critères suivants :

- 75 % pour la qualité de l'offre (respect des dates, des visites, du programme et autres conditions).
- 25% pour le prix.

**Article 10 : Réception des offres :**

La date limite d'envoi des offres est fixée **au 31 mai 2024**.

Tous les documents seront signés par une personne dont les noms et qualités seront clairement identifiés, et qui sera habilitée à engager le soumissionnaire.

**Article 11 : Notre contrat prévaut sur tout contrat et annexes financières.**

A Pontoise, le 22/05/2024

